

SOMMAIRE PAGE

Alpilles Voyages (13)	9
Appolonia (13)	7
Auchan Canto-Perdrix (13)	7
Banque de France (13)	11
BTPM (83)	6
Cabesto (13)	9
Centrale PV d'Espinasses (05)	3
Centre d'addictologie (05)	10
Claranor (84)	4
Communauté urbaine MPM (13)	10
Créativa (84)	10
Crédit immobilier de France (13)	7
Crédit mutuel méditerranéen (13)	7
DTZ (13)	6
Ducros (84)	4
Elvstrom (06)	5
Eurocopter (13)	5
Fitolorm (37)	4
Fralib (13)	1
Geriko (06)	6
Grand Delta Angels (13)	6
Groupe NGE (13)	5
Heaven Climber (13)	5
Hyper U (13)	9
Indigo fruit (13)	7
Inside Secure (13)	3
Iqsim (06)	7
Kerry ingrédients (84)	4
Le Printemps (13)	7
Life sport international (06)	10
Maisons-Vacances (13)	9
Manga distribution (13)	6
Nuvia travaux spéciaux (83)	3
Orolia (06)	3
Oxylane (13)	9
Paca Investissement (13)	6
Pe.tro.fer (83)	6
Phytoprovence (84)	4
Qualead (83)	6
Quescom (06)	7
Rocade de Gap (05)	10
Ryanair (13)	5
Safege (13)	5
Sanofi (04)	4
Schlecker (83)	7
Sopeach (13)	6
Sophim (04)	4
Studio M international (13)	2
Sud coquillages marée (83)	6
Sunpartner (13)	3
TravelHorizon (13)	10
Unitra (83)	6
Zone commerciale Gap (05)	9

## Fralib, un été mouvementé

**13. GÉMENOS.** La signature de l'acte d'acquisition du terrain et des bâtiments de l'usine Fralib de Gémenos par la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole (MPM), qui devait avoir lieu ce 29 août, a été repoussée d'une semaine. Un nouveau rebondissement ?

dans un communiqué vespéral, le président (PS) de MPM Eugène Caselli a indiqué que la signature de la vente des terrains de l'usine Fralib était reportée au 5 septembre, invoquant, de manière sibylline, "des raisons techniques". Selon le propriétaire du site, la SCI Gounod, la Communauté urbaine aurait demandé ce délai afin d'expertiser le coût de la mise en conformité du site. Du côté des salariés, on endosse la responsabilité de ce report. Gérard Cazorla, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Fralib, qui martèle "ne pas faire confiance aux gens d'Unilever", affirme avoir exigé un sursis de la CUM tant qu'elle n'aurait pas obtenu "des garanties sur le maintien de l'outil industriel". Le syndicaliste craint que la multinationale, contrairement à ses promesses, ne déménage une partie des machines, rendant ainsi impossible la poursuite de son activité. "Il n'est pas question qu'ils arnaquent à la fois l'Etat, la communauté urbaine et les salariés en lutte", tempête Gérard Cazorla. Chez Unilever, on tente de mettre un peu d'eau froide dans la théière. La direction reconnaît qu'il y a bien eu discussion sur le maintien d'une demi-douzaine de machines, mais que ce débat est désormais tranché et que la totalité de l'outil restera sur place.

MPM avait annoncé début août avoir "finalisé l'acquisition du terrain et des bâtiments de Fralib situés à Gémenos", ainsi que "l'acquisition de tous les équipements et matériels industriels, propriétés de Unilever (...). MPM a conclu la vente du tènement (terrain) sur la base de l'estimation des Domaines, soit 5,3 M€", écrivait Eugène Caselli le 2 août, précisant qu'un protocole "entre Unilever et MPM (avait) abouti à la cession de tous les équipements pour l'euro symbolique". Unilever précisait alors que la valeur de ces équipements s'élevait à 7 M€. L'usine de Gémenos, la seule en France à produire les thés Lipton et les infusions Éléphant, est occupée depuis plusieurs mois par ses salariés, qui s'opposent à sa fermeture.

**RIEN SANS L'ÉLEPHANT.** Toutes les hypothèques ne sont pas levées pour autant. Reste notamment en suspens le devenir de la marque Éléphant. Alors que les syndicats exigent

d'Unilever une cession de cette marque dans le cadre du plan de continuation qu'ils peaufinent avec le gouvernement, les dirigeants du groupe martèlent que "la marque Éléphant restera propriété du groupe Unilever et qu'il n'y aura pas de sous-traitance de ses volumes de production". Début août, Bruno Witvoet, président d'Unilever France, réaffirmait sa proposition formulée quinze jours plus tôt de verser 5 M€ aux 78 salariés s'étant dit intéressés par le projet de reprise des employés, via des indemnités transactionnelles (65 000 € par salarié), tout en répétant que, selon lui, "ce projet n'était pas viable".

Ce scepticisme donne du grain à moudre à l'opposition de droite au sein de MPM. Laure-Agnès Caradec, présidente (UMP) du groupe "Union pour l'avenir communautaire", dénonce une "utilisation partisane (...) de l'argent public (...). Pourquoi préempter ce terrain alors qu'aucune solution viable et crédible n'existe à ce jour?", s'interroge l'élue marseillaise. "Alors que la volonté de quelques salariés de créer une Scop est conditionnée à un accord de sous-traitance avec Unilever, ce dont le PDG a encore réaffirmé l'impossibilité, le président de MPM s'entête dans une voie sans issue, aux frais du contribuable", déplore-t-elle. Cette attaque n'est évidemment pas restée confinée dans un sachet de thé. Se posant en bon gestionnaire de l'argent public, Eugène Caselli rappelle que "ces terrains et bâtiments seront ensuite soit loués par MPM au prix du marché, soit revendus à un futur acquéreur, toujours après avis des Domaines". Et perfide, il remue des souvenirs douloureux en précisant que cette acquisition "s'inscrit dans la continuité de la gestion publique de cette zone qui a été aménagée à la fin des années 80 et courant des années 90 par une société d'économie mixte du Conseil régional, alors présidée par Jean-Claude Gaudin". La société en question, aujourd'hui disparue, est la Semader, société chargée de la construction des lycées et de l'aménagement, dont la gestion fut dans le collimateur de la justice à la fin des années 90..

William Allaire

Toutes les hypothèques ne sont pas levées pour autant. Reste notamment en suspens le devenir de la marque Éléphant.



Photo X - DR



depuis janvier 2012, ciblant l'univers de la puériculture), avait réalisé une levée de l'ordre de 100 K€. L'objectif de cette deuxième opération est d'ouvrir une dizaine de nouveaux moteurs de shopping thématiques d'ici à 2014. Le prochain, qui devrait voir le jour à la fin octobre, portera ainsi sur l'univers de la maison. L'entreprise, qui revendique actuellement une audience de 2 millions de pages vues, va également lancer un site de shopping social et une application mobile de shopping à l'horizon 2013. Enfin, Quealead s'apprête à lancer un plan de recrutement, en vue de passer de cinq à neuf salariés. JP

## INFORMATIQUE

### 06. SOPHIA-ANTIPOLIS. **iQsim a racheté Quescom**

iQsim, entreprise créée en 2009 et spécialiste des plateformes de serveurs SIM et des passerelles sans fil, a racheté Quescom (Sophia), un fournisseur d'applications de convergence fixe-mobile, principal vendeur des solutions innovantes Enterprise One Number. Créée en 1999, Quescom était toujours largement déficitaire en 2011 (RN : -1,695 M€). Cette acquisition va permettre à iQsim d'accélérer son développement en ciblant de nouveaux segments du marché et en complétant son offre de produits grâce aux produits reconnus Quescom. Les opérations commerciales de Quescom seront totalement intégrées à iQsim et ses produits feront partie du portefeuille iQsim. JG

Philippe Bessaguet  
iQsim a racheté Quescom  
Le Crédit mutuel méditerranéen et le Crédit immobilier de France mis en examen dans l'affaire Apollonia

## FINANCE

### 13. AIX-EN-PROVENCE. **Le Crédit mutuel méditerranéen et le Crédit immobilier de France mis en examen dans l'affaire Apollonia**

Après 31 mises en examen de personnes physiques : salariés et dirigeants d'Apollonia, courtiers, cadres bancaires, notaires..., deux banques ont été mises en examen cet été, en tant que personnes morales, pour escroquerie en bande organisée dans l'affaire Apollonia (Aix-en-Provence). C'est le Crédit immobilier de France qui a d'abord été concerné avec la

## DISTRIBUTION

83. LE MUY.

# Schlecker passe dans le giron de Système U

annoncée depuis la fin du mois de mai 2012, l'opération a été validée par l'Autorité de la concurrence dans les derniers jours du mois de juillet : Système U reprend Schlecker France, sis dans le Var, près de Fréjus. Le groupe de distribution coopératif soutient ainsi l'action des dirigeants de Schlecker France SNC, qui faisaient face depuis plusieurs mois à d'importantes difficultés financières et luttaient contre une faillite pure et simple. A peu près au même moment, le grand frère allemand, Schlecker, qui partage avec l'entité française le même actionnaire, Anton Schlecker, a d'ailleurs mis la clé sous la porte, laissant sur le carreau plus de 10 000 employés.

139 SUPERETTES CONCERNÉES En France, l'obstination du management à trouver un repreneur aura fini par payer. Dans le détail, les supérettes françaises Schlecker, spécialisée dans les articles de droguerie, hygiène et parfumerie, rejoignent ainsi la coopérative Système U Centrale Régionale Sud, dont le siège est dans tout le sud-est. 139 supérettes de centre-ville sont concer-

nées par l'opération : les deux tiers sont situées en Paca, essentiellement à Nice et Marseille. Les autres sont situées dans le Languedoc et en Rhône-Alpes jusqu'à Saint-Étienne et Lyon. Dès l'automne, ces enseignes devraient arborer, après lifting, les marques U ou U Express. Schlecker est présent dans l'Hexagone depuis le rachat, en 1991, de la société Superdrug dans le Var (Le Muy), où la société française a toujours son siège social et sa base logistique. Le réseau compte 750 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 82 M€. Fort de cette opération d'acquisition, Système U s'affiche désormais comme le troisième réseau de proximité en France.

Caroline Dupuy

Des Printemps, les enseignes Schlecker devraient arborer les marques U ou U Express



mise en examen du Cifraa (Crédit immobilier de France Rhône-Alpes-Auvergne), puis de la BPI et de la holding du groupe : Crédit immobilier de France développement (CIFD). Le tour est venu ensuite du Crédit mutuel méditerranéen (CMM, Marseille) et de sa caisse locale de l'Étang de Berre. Des cautionnements ont été demandés : 40 M€ au Cifraa, 15 M€ à la BPI, 100 K€ au CIFD et 4 M€ pour chacune des deux entités du CMM. La justice accuse Apollonia d'avoir escroqué près de 700 foyers en leur faisant acheter des appartements à des prix surévalués pour un montant total de près d'un milliard d'euros. JG

## COMMERCE

### 13. VITROLLES. **Indigo fruit change de mains**

Indigo fruit, société de trading spécialisée dans le négoce de fruits frais de contre saison, basée à Vitrolles, vient d'être cédée à Total Produce, filiale du groupe irlandais Fyffes. Les actionnaires cédants, David Benezra et Alexandra Brossard, avaient eux même repris l'entreprise à l'occasion

d'un MBO, à Royal Fruitmaster Group (Pays-Bas), fin 2011. Ce dernier ayant décidé de se recentrer sur certaines activités et de se séparer d'unités non stratégiques. Via cette nouvelle opération, les dirigeants d'Indigo fruit bénéficient de la force de frappe d'un leader mondial présent sur le marché de l'importation de fruits depuis 1888 et doté d'une présence internationale forte. La reprise d'Indigo fruit permet au géant irlandais de s'implanter très clairement sur le marché français. Indigo fruit a réalisé en 2011 un CA de 21,6 M€ (en baisse de 10%) pour une perte nette de 166 K€. CD

## DISTRIBUTION

### 13. MARSEILLE. **Le Printemps s'installe dans les Terrasses du port**

Nouvelle signature pour les Terrasses du port. Et pas n'importe laquelle. Après Mauboussin, Kaporal, Starbucks, c'est au tour du Printemps d'annoncer qu'il ouvrira un grand magasin sur 8 700 m<sup>2</sup> au sein du centre commercial développé par Hammerson sur les quais du port de

commerce, à la Joliette (2<sup>e</sup>). Au passage, l'arrivée de cette locomotive "printanière" fera passer la surface globale du projet de 52 000 m<sup>2</sup> à 61 000 m<sup>2</sup> (+17,5%). Cette nouvelle signature porte à 72% la surface pré-commercialisée de ce temple du fun shopping qui lèvera le rideau au printemps 2014. Rappelons que l'investissement global d'Hammerson dans l'opération s'élève à 450 M€. WA

### 13. MARIIGNES. **Le centre commercial Auchan Canto-Perdrix a reçu son feu vert**

Immochan et Assurecureuil Pierre ont obtenu le feu vert de la CDAC pour leur projet d'extension de 8 628 m<sup>2</sup> du centre commercial Canto-Perdrix à Mariignes. Cette opération scindée en deux parties sera réalisée d'ici la fin 2013 sur des parcelles communales (4 291 m<sup>2</sup>). Elle comprendra, d'une part, une extension de 4 728 m<sup>2</sup> de la galerie marchande avec la création de 26 boutiques de moins de 300 m<sup>2</sup> (2 993 m<sup>2</sup> de sv au total), ainsi que de cinq moyennes surfaces dédiées à l'équipement de la personne de 354 m<sup>2</sup> chacune. Cette opération

Suite page 9 >>>